

AMÉNAGEMENT URBAIN

Ville de Cluny - Aménagement de la rue Mercière



Définition de l'opération.

Le présent projet concerne la réfection et la mise en valeur de la rue Mercière, d'une partie des rues de la République et du Merle, et du départ des rues adjacentes, dans la cité historique de Cluny. Il se place dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble de la rue principale développé dans le projet de schéma directeur.

Maîtrise d'ouvrage

Ville de Cluny

Calendrier

Début des travaux : 11.01.1999

Fin des travaux : 26.03.1999

Coût

2 335 288 F ht (travaux et honoraires)

Maîtrise d'oeuvre

Cité-Site

Dominique Jouffroy et Philippe Saunier

- Architectes-urbanistes

Surface des espaces traités

2100 m²

Mission

Loi MOP base + EXE

L'objectif du maître d'ouvrage est de :

- Revaloriser l'image de la cité historique par rapport à l'abbaye.
- Mettre en valeur l'espace commercial et d'animation, proche de l'entrée de l'abbaye, par le développement des surfaces de déambulation et de terrasses.
- Améliorer la sécurité en ralentissant les véhicules et en limitant les surfaces qui leur sont accessibles : resserrement du gabarit à 3 m, création de bordures hautes de trottoir et d'obstacles séparant aires circulées et aires piétonnes.
- Maintenir des places de stationnement et d'arrêt le long de la voie, en soutien des parcs de stationnement de décompression prévus par la commune.





Traitement des principaux espaces :

- Rue Mercière : création de trottoirs continus et équivalents au nord et au sud, interrompus par des passages piétons surbaissés marqués par des pavages, stationnement latéral quand cela est possible.

- Rue Merle : création d'une placette que les riverains peuvent s'approprier, en pavage, mobilier amovible.

- Carrefour entre la rue du 11 août 1944 et la rue Mercière (appelé aussi "place du monument" par facilité de langage) :

Mise en valeur du monument et création d'une aire de cérémonie, création d'une placette de repos avec bancs face à la porte latérale de Notre-Dame (étude en cours pour sa réouverture), mise en valeur de la Tour des Fromages et minimisation de l'impact de la perspective sur la rue du 11 août 1944 par un traitement du carrefour avec bateau filant et pavage soulignant la continuité de la rue Mercière.

Cité - Site



FICHE MATÉRIAUX

Place du Monument

- Chaussée : pavés récupérés sur place.
- Trottoirs : bordures granit récupérées sur place ou en pierres neuves. Dalles de pierre dure de Bourgogne.
- Pied de l'église : pavés récupérés (espace de convivialité) et stabilisé, (aire de cérémonie) ; réfection de la plateforme du monument.

Rue Mercière

- Chaussée et place de stationnement : enrobé, marquage des places en peinture verte.
- Trottoirs : dalles et bordures de pierre de Bourgogne.
- Passages piétons : pavés récupérés sur place.

Placette rue du Merle

- Chaussée, pied de façade Sud et parvis de la fontaine : pavés récupérés place du commerce.
- Trottoir Nord : dalles de Bourgogne ton crème, bordures granit récupérées.

Rue de la République

- Chaussée : enrobé
- Trottoirs : dalles de Bourgogne ton crème, bordures granit récupérées.

ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

ESPACE FRANÇOIS-MITERRAND

Le Breuil (71)

Bibliothèque - centre de loisirs - espace jeunes et espace de rencontre



Extérieur de la bibliothèque

Intérieur de la bibliothèque

Le centre culturel et de loisirs occupe un site stratégique sur la commune du Breuil. Son implantation, en tenant compte de tous les impératifs de fonctionnement, a permis de recoudre le tissu urbain et d'offrir un coeur de ville sous la forme d'une place publique. Il prend toute sa valeur par la présence d'un jardin de bouleaux. Lié à la bibliothèque, il retranscrit la relation symbolique de l'arbre au livre.

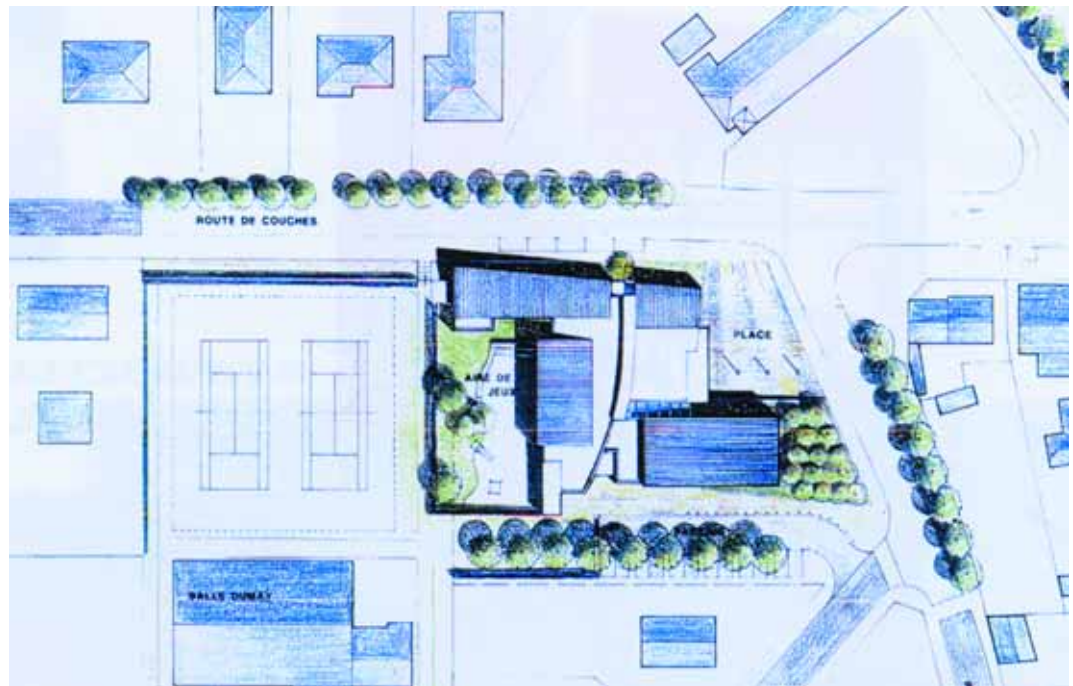
L'ensemble du centre culturel s'organise autour du hall d'accueil, lieu d'échange et de convivialité. Largement ouvert sur la place publique par laquelle on accède au bâtiment, cet espace distribue en deux temps les éléments du programme. La bibliothèque et le centre de rencontre sont accessibles directement, le centre de loisirs et l'espace jeunes le sont dans un second temps.

Une rampe permet de rejoindre ces deux derniers équipements situés sur des niveaux différents. Celle-ci à faible pente s'appuie sur un mur courbe, symbole d'unité entre les différents secteurs d'activités. Espace homogène, le hall pourra générer plusieurs types d'activités et de rencontres. Il sera garant de l'image d'ouverture et de lien social de toute la population. Il pourra être investi par chacun des utilisateurs, sans entrave.

Hervé Regnault



PLAN MASSE
L'espace culturel est composé
d'une addition de volumes
répondant au tissu environnant.



Transparence dans
le hall d'accueil

Perspective
axonométrique



Plan du
rez-de-chausée



Esplanade

Maîtrise d'ouvrage
Commune de Le Breuil

Maîtrise d'oeuvre
Hervé REGNAULT
Architecte mandataire

Éric auclair
Architecte
Isabelle SÉNÉCHAL -
CHEVALLIER
Architecte

Gilles DENIS
Économiste
BEM
BET structure
André DAVENTURE
BET thermique
Jean-François BOUILLET
BET électricité

Programme
Bibliothèque : 300 m²
Centre de loisirs : 230 m²
Espace Jeunes : 130 m²
Espace de rencontres : 50 m²

Surface utile : 840 M²
SHON : 924 M²

Coût du bâtiment
4 MF ht (valeur avril 1998)

Calendrier
Concours janvier 1997
Études 1997/1998
Début des travaux juin 1998
Réception août 1999

Fiche réalisée avec le concours de : Hervé Regnault - Crédit photo : Hervé Regnault